

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D210610-03

L'an deux mille vingt-et-un, le 10 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juin 2021

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Secrétaire de séance : Christian DIDIER, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Domaine – Dénomination de voies

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L.2213-28 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération D181115-03 du 15 novembre 2018

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

Considérant

Considérant que par délibération du 15 novembre 2018, il a été procédé à la dénomination de voies communales. Considérant que certaines modifications ou ajouts ont eu lieu et il conviendrait de délibérer sur ces nouvelles dénominations :

- ✓ Suppression des chemins des Chaux est et Ouest remplacés par le chemin des Chaux
- ✓ Création de l'impasse de Franconnet en lieu et place du chemin de Franconnet
- ✓ Création de l'impasse de Ranchi
- ✓ Création de l'allée de l'enseillade
- ✓ Création de l'allée de l'ancienne ferme,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et places publiques :

- ✓ valide les ajouts et créations proposées
- ✓ autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- ✓ adopte les dénominations annexées

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	23
Conseillers-ères représenté-e-s	0
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 11 juin 2021
Le maire, Olivier ROCHAS



N°Ordre	Type de voie	Préfixes	Nom de la voie	Nom de quartier	N° de voie	Début de la voie	Fin de la voie
50	CHEMIN	DES	CHAUX-EST	LES CHAUX	CR	CHEMIN DE LA ROLLIERE	CHEMIN DES MARAIS
50	CHEMIN	DES	CHAUX	LES CHAUX	CR	CHEMIN DE LA ROLLIERE	CHEMIN DE LA CONDAMINE
70	CHEMIN	DE	FRANCONNET	FRANCONNET	VC	CHEMIN DE L'OYE	/
70	IMPASSE	DE	FRANCONNET	FRANCONNET	VC	CHEMIN DE L'OYE	/
103	IMPASSE	DE	RANCHI	RANCHI	VC	CHEMIN DE RANCHI	/
83	CHEMIN	DES	CHAUX-OUEST	LES CHAUX	CR	CHEMIN DE LA ROLLIERE	COMMUNE DE MONTVENDRE
104	ALLEE	DE	L'ENSOLEILLADE	LES ROLLANDS	VOIE PRIVEE	RUE D'ETOILE	/
105	ALLEE	DE	L'ANCIENNE FERME	RANCHI	VOIE PRIVEE	CHEMIN DES COURTILS	/
83	CHEMIN	DES	CHAUX-OUEST	LES CHAUX	CR	CHEMIN DE LA ROLLIERE	COMMUNE DE MONTVENDRE

